

Le principe du Compte Carbone en 5 phrases :

- 1-** Tous les Français sont dotés du même budget carbone annuel qui décroît de 6% chaque année.
- 2-** Un étiquetage « point carbone » de tous les produits crée une nouvelle concurrence entre les entreprises.
- 3-** Les Français gèrent librement leurs dépenses en euros et en points carbone.
- 4-** La dotation et les ajustements nécessaires sont organisés par une Agence carbone indépendante.
- 5-** Les règles de fonctionnement sont proposées par consultations citoyennes.



Je veux, tu veux, nous voulons une loi-climat non punitive, où nous serons toutes et tous gagnants, avec un résultat garanti pour la planète !

Poussons nos élus à soutenir le compte carbone et débattons avec www.debatclimat.fr

